



## Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 décembre 2021

**Étaient présents:** Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – M. Jean-Louis AMIAUD, M. Pascal BINET, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Marie-José BOU SALA, Christelle BRILAUD, M. Pascal BROCHARD, Mme Laëticia CAMUS, M. Cyril DROUIN, M. Julien GUILLON, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Bernadette MARTINEAU, Mme Judith MONTAUBAN, M. Antoine SANTOS, Mme Patricia VERGNAUD, les conseillers municipaux.

**Absents excusés :** M. Olivier LE GUYADER

## Hommage à Jean-François BOLTEAU



La réunion du Conseil Municipal a débuté par une minute de silence à la mémoire de Jean-François BOLTEAU, conseiller délégué aux affaires sociales, décédé en novembre dernier. Depuis notre dernière séance du Conseil Municipal, nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition de Jean-François.

Jean-François a intégré le Conseil Municipal le 8 octobre 2018. Il a souhaité continuer son engagement lors des dernières élections municipales en 2020.

Jean-François, qui voulait consacrer du temps aux autres en même temps qu'aux siens, s'est engagé avec sérieux pour la commune des Brouzils. Il avait accepté de prendre des responsabilités au sein de la nouvelle équipe municipale. Il avait ainsi été désigné Conseiller Municipal délégué en charge de la commission Vie Sociale et Solidarité au vu de ses compétences et de sa sensibilité sur la thématique.

Nous retiendrons de Jean-François un homme avec un engagement déterminé, fidèle à ses convictions et ses principes et ce dans un profond respect pour les autres.

Nous continuerons de mener les actions qu'il avait initiées au profit des habitants de la commune, avec les membres de sa commission.

**Nous renouvelons nos très sincères condoléances à Marie-Jeanne son épouse, Jordan et Anne, Martin, ses enfants, ainsi qu'à toute sa famille.**

## Installation d'un nouveau médecin

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée du Dr Annick MARC à partir du 10 janvier 2022.

Elle exercera sur les cabinets médicaux des Brouzils et de Chauché.

Le Docteur MARC sera présent :

- Au cabinet médical des Brouzils : le lundi, mercredi et jeudi
  - o Lundi de 9h à 13h et 14h à 17h
  - o Mercredi et Jeudi de 9h à 13h et 14h à 18h
- Au cabinet médical de Chauché : le mardi et vendredi
  - o Mardi et Vendredi de 9h à 13h et 14h à 18h

Son secrétariat sera assuré par le cabinet des Brouzils et la prise de rendez-vous peut se faire soit par téléphone soit sur Doctolib.



## Du nouveau au cabinet médical

Mme Gaëlle CHARRIER-BRETAGNE, infirmière libérale, vous informe de l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs infirmiers, Etienne LOUIS en décembre et François PAVAGEAU à compter du mois de janvier.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre commune.



De gauche à droite : François PAVAGEAU, Etienne LOUIS, Gaëlle CHARRIER-BRETAGNE

## Création d'un poste d'adjoint technique

Suite à la réorganisation du service technique et considérant les projets à venir notamment en termes de bâtiments sur 2022, le recrutement d'un agent technique bâtiment a été effectué pour seconder M. Vincent TEILLET.

M. Guillaume GABORIT, domicilié aux Brouzils, prendra ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'un an.

## Demandes d'aides de l'Etat

La commune va solliciter des aides de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour le projet de réhabilitation des dépendances du Prieuré ainsi que pour la création d'un espace loisir.

## Participation de la Commune pour un enfant en classe ULIS

Le Conseil municipal donne un avis favorable pour verser une participation de 641,03€ pour un enfant scolarisé en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Victor Hugo de Saint-Fulgent.

## Modalités du télétravail au sein de la Collectivité

L'accord-cadre de télétravail en date du 13 juillet 2021 définit le télétravail, précise son sens et sa place, ainsi que les conditions d'accès, la notion de développement des tiers lieux et espaces partagés.

Il prévoit l'obligation pour les employeurs publics d'engager des négociations sur le télétravail d'ici le 31 décembre 2021 au plus tard.

Dans l'optique de l'ouverture de ce dialogue social, et sur la base de cet accord-cadre, la collectivité est invitée à réfléchir sur les modalités organisationnelles :

-Les conditions d'exercice de leurs missions pour les agents.

-La canalisation de la vie personnelle et professionnelle.

-Le lien entre l'agent et son collectif professionnel -la qualité du service rendu à l'utilisateur.

## Convention de mise à disposition de service d'assainissement collectif

Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement collectif des communes membres vers la Communauté de Communes au 1er janvier 2019, une convention de mise à disposition de service pour le personnel et le matériel afférent a été mise en place du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Considérant que le personnel en poste au sein des communes, demeure rattaché à ces communes et est partiellement mis à disposition de la Communauté de Communes pour les missions afférentes à l'assainissement collectif et que de la même manière, le matériel utilisé dans le cadre de l'exercice de cette compétence est également mis à disposition.

Cette convention arrivant à échéance au 31 décembre 2021, le Conseil Municipal décide de la proroger pour une durée de trois ans afin d'être rétribuer par la Communauté de Communes des frais inhérents au temps passé par un agent à l'entretien de la station d'épuration.

## Droit de préemption Urbain

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour la propriété suivante :

| Adresse             | Réf. cadastrale |
|---------------------|-----------------|
| 3 rue de la Chênaie | AB 214          |

**Info Mairie :** Mme Bernadette MARTINEAU est nommée Conseillère Déléguée, responsable de la commission Vie sociale et Solidarité.

## Hypnose et développement

### Qu'est-ce que l'hypnose ?



L'hypnose est un état naturel et nécessaire au bon fonctionnement de notre cerveau. C'est aussi un outil qui permet d'élargir notre conscience et de découvrir ou redécouvrir les immenses ressources qui sont en nous, pour vivre mieux et en harmonie avec notre environnement familial, social ou professionnel.

### A qui s'adresse l'hypnose ?

A l'adulte comme à l'enfant. A toute personne désireuse d'effectuer du changement dans sa vie et qui malgré sa volonté et ses efforts peine à le réaliser seule.



Pour l'enfant cela peut être l'énurésie, une phobie scolaire, l'anxiété, un complexe...

Pour l'adulte cela peut-être faire face à un deuil (d'une personne ou d'une situation), cesser une addiction, gagner en confiance en soi, diminuer le stress, résoudre une problématique, vouloir atteindre un objectif...

Permanences : le lundi, mardi après-midi, mercredi après-midi.

CONTACT : Prise de RDV par téléphone au 07.49.22.22.50

Email : cabinet.hd@yahoo.com

Site internet : www.hypnose-et-developpement.com

## Laverie automatique – Station R Service (ZA la Colonne 3)



Depuis le 30 novembre, nous vous informons de la mise en place d'une laverie automatique en libre-service, exploité par la société Photomaton.

- 100 % en libre-service 24h/24
- Lavage grande capacité 8 et 18 kg + séchage
- Paiement par CB
- Alerte SMS
- Lessive Ecolabel



## A.L.V – Aide à la Vie



### VOUS SOUHAITEZ DE L'AIDE DANS VOTRE QUOTIDIEN ?

FAITES APPEL À MES SERVICES ...

#### À LA MAISON ...

- ✓ Soins de tous les jours
- ✓ Ménage | Repassage
- ✓ Aide à la marche
- ✓ Repas entre amis
- ✓ Bricolage | Jardinage | Cuisine
- ✓ Jeux ...

#### POUR VOS SORTIES ...

- ✓ Courses
- ✓ Promenade, aller voir des amis
- ✓ Partir pour une journée
- ✓ Loisirs : Restaurant, Cinéma ...

Contactez-moi pour plus de renseignements

Mme Sophie DELAUDAUD  
17 La Guère - 85260 LES BROUZILS  
delavaudsophie562@gmail.com

#### TARIFS

entre 12 et 15 €/heure selon l'activité

06 37 09 65 53

## Etat-Civil

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil

Tous nos vœux de bonheur aux mariés...

Charlène BELLARD et Christophe PAPIN

le 27 novembre 2021

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Jean-François BOLTEAU

Henri FAVREAU

Michel PACREAU

Josiane MICHAUD

le 13 novembre 2021

le 9 décembre 2021

le 10 décembre 2021

le 12 décembre 2021

## Informations pratiques

### Calendrier

En complément du bulletin vous trouverez une enveloppe contenant un magnet et un calendrier de la commune.

### Vos démarches d'urbanisme en ligne sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts

Vous avez un projet de construction ou d'extension d'une construction, vous souhaitez démolir un bâtiment ou modifier une façade ...? Toutes ces démarches d'urbanisme font l'objet d'une instruction par le service droit des sols de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts et neuf de ses communes membres\* offrent aux particuliers et aux professionnels la possibilité de déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne, via un guichet unique permettant le dépôt des dossiers de façon dématérialisée.

Ce téléservice gratuit et accessible 24h/24 vous permet de déposer toutes vos demandes d'urbanisme sous forme numérique : déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir... *Il est le seul moyen de saisie par voie électronique recevable par la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts. Aussi, il n'est pas possible de transmettre une demande par mail. Pour autant, le dépôt en mairie de votre dossier papier reste possible.*

Vous bénéficiez via ce service d'une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier minimisant les risques d'erreur. Il vous suffit pour cela de créer votre compte et de déposer votre demande en ligne à partir du lien suivant : <https://cartads.ccfulent-essarts.fr/guichet-unique> et accessible depuis le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les essarts et le site internet de votre commune. La demande ne prévaut pas autorisation, celle-ci sera octroyée après instruction du dossier par les services concernés.

Cette interface vous permettra également de suivre à tout moment l'avancée de votre dossier et de pouvoir échanger avec l'administration.

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

Aux différentes étapes de votre projet, le service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts reste joignable pour vous accompagner et vous conseiller.

Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent-Les Essarts – 2 rue Jules Verne – 85250 SAINT FULGENT  
[urbanisme@ccfulgent-essarts.fr](mailto:urbanisme@ccfulgent-essarts.fr) / 02.51.43.81.61

\*Bazoges en Paillers, Les Brouzils, Chauché, Chavagnes en Paillers, La Copechagnière, La Merlatière, La Rabatelière, Saint André Goule d'Oie et Saint Fulgent

### Passeport du Civisme

Pour les enfants détenteurs du Passeport du Civisme, vous trouverez dans ce bulletin des indices pour compléter la première action de votre livret.



### Refonte électorale 2022 pour les 34 965 communes françaises

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur recevra, courant mars, une nouvelle carte électorale.

**Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale**, assurez-vous que votre adresse actuelle correspond bien à celle que nous détenons sur le fichier électoral. Merci de nous signaler tout changement d'adresse.

**Pour les nouveaux arrivants**, vous pouvez demander votre inscription à la Mairie, jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour de l'élection, soit pour les élections présidentielles le 4 mars 2022. Vous devez fournir les documents suivants :

- Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

L'inscription est également possible par internet sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)





## Permanence assistante sociale

2<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.



## Conseil Municipal

Prochaine séance du Conseil Municipal : **lundi 10 janvier à 20h** en Mairie

## Services communaux : changement d'horaires pendant les congés de Noël

Le secrétariat de la Mairie fermera :

- ✳ le vendredi 24 décembre à 16h (au lieu de 17h).
- ✳ le vendredi 31 décembre à 16h (au lieu de 17h).



L'Agence Postale sera ouverte :

- ✳ le 24 décembre de 10H à 12H
- ✳ le 31 décembre de 10H à 12H

## Projet de médiathèque



N'oubliez pas de répondre à notre enquête relative au projet de médiathèque, soit en ligne en scannant le QR Code ci-contre, soit en nous retournant la version papier jointe au Brouzils Infos de novembre. Il est également possible de se procurer un exemplaire papier en mairie si besoin. Grace à vous, nous pourrions adapter notre projet à vos envies.  
**Merci pour votre participation.**

## LES ÉCOLES DES BROUZILS COMMUNIQUENT

### ECOLE DES TILLEULS

Votre enfant est né en 2019, l'école sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Votre enfant est né entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2020, et vous souhaitez une rentrée en janvier 2023.

C'est pourquoi, l'école publique des Tilleuls organise une soirée d'inscriptions pour la rentrée (selon le protocole sanitaire en vigueur) :

- Le mardi 18 janvier 2022 de 17h30 à 20h00

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Blanchard (directeur de l'école) au 02 51 42 33 47 ou [ce.0851603f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0851603f@ac-nantes.fr)  
<https://ecolelestilleuls-lesbrouzils.e-primo.fr/>



### ECOLE PIERRE MONNEREAU

Si votre enfant est né en 2019, il pourra effectuer sa rentrée en septembre 2022. Si votre enfant est né en début d'année 2020, il pourra effectuer sa rentrée au cours du premier semestre 2023 (janvier en fonction des places disponibles).

Nous avons retenu deux dates pour une première rencontre et une éventuelle inscription de votre enfant à l'école pour l'année prochaine :

- Le jeudi 13 janvier de 18h00 à 19h30
- Le samedi 15 janvier de 10h00 à 12h00

Pour éviter une grande affluence, veuillez contacter M. Douillard (directeur de l'école) au 02 51 42 91 64 ou [ec.lesbrouzils.pierremonnereau@ddec85.org](mailto:ec.lesbrouzils.pierremonnereau@ddec85.org) et ainsi fixer des horaires de rendez-vous sur les créneaux précités.



## Evènements passés

### L'arbre de la mémoire

En mémoire de Laurent TOUTEE, responsable des services techniques, décédé en avril dernier, un arbre du souvenir (cerisier fleur) a été planté le vendredi 26 novembre en présence de sa famille, des élus ainsi que de l'ensemble du personnel communal.



## Signature d'une convention avec les Sapeurs-Pompiers



Une convention de partenariat entre la Commune, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vendée) et Familles Rurales a été signée le vendredi 19 novembre.

L'objectif de cette convention est de favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires par la prise en charge de leurs enfants au sein du Centre d'Accueil et de Loisirs dans le cadre d'une mission opérationnelle.



## Anim' Noël, une première très réussie

Cette manifestation initiée par la commune en partenariat avec le comité des fêtes, Arti.Com et les associations s'est déroulée le samedi 4 décembre dans le centre bourg. A la grande satisfaction des organisateurs, de nombreux brouziliens se sont déplacés tout au long de la journée pour apprécier le marché des producteurs ainsi que les défis lancés par les associations. Le public a pu également profiter des prestations de la Banda de Grasla, du groupe Duo Soleil et du spectacle proposé par L'Danse, le tout présenté par Gégé notre animateur local. La venue du Père Noël a aussi suscité beaucoup d'intérêt auprès des enfants.



Merci aux organisateurs, associations, exposants ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette première édition et tous vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



## Evènement à venir

### Sainte Barbe du Centre de secours



Les sapeurs-pompiers des Brouzils ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de la Sainte barbe 2022 qui se déroulera à la salle Pastourelle **le samedi 8 janvier à 10h**. C'est l'occasion pour les pompiers ayant effectué des formations en 2021 de recevoir leurs grades respectifs.

Après 38 ans de services dont 7 en tant que chef de centre, le Capitaine Jean Bernard Dupart prend sa retraite et aura l'honneur de passer le commandement au lieutenant Nicolas Bouteau.

**En raison des restrictions sanitaires, nous ne pourrons pas partager le verre de l'amitié.**

Nous comptons sur vous dans le respect des gestes barrières, le passe sanitaire sera obligatoire.

*Emilie DUPREY, Maire*

*et l'ensemble du Conseil Municipal*

*souhaitent de Joyeuses Fêtes de fin d'année aux 2 860 Brouziliens*



En raison des contraintes sanitaires, nous sommes au regret de vous annoncer que la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire ne pourra pas avoir lieu.